



Lycée agricole
Durdats - Larequille

Agriculture - Horticulture - Paysage - Vente

Suivez nos actualités !



REPUBLIQUE FRANÇAISE

410 route de Clermont-Ferrand
03310 DURDAT-LAREQUILLE
lpa.durdats-larequille@educagri.fr
<https://lyceeagricoledurdats-larequille.fr>
Tel. 04 70 51 00 20



3ème
CAP
BAC PRO

Révélez votre potentiel
Préparez votre avenir !

Lycée agricole de Durdats-Larequille

AGRICULTURE | HORTICULTURE | PAYSAGE | VENTE

VOIE SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE



INFOS PRATIQUES



INFORMATIONS PRATIQUES

Service Hébergement - Restauration



L'établissement dispose d'un internat permettant d'héberger les élèves et apprentis. Les équipes de restauration et de vie scolaire mettent tout en oeuvre afin de garantir le meilleur accueil à nos apprenants.

✓ Les deux associations de l'établissement, l'**ALESA** et l'**AS** vous proposent des activités culturelles et sportives extrascolaires.

✓ Des ateliers de préparation au code de la route sur un simulateur de conduite sont proposés aux apprenants dans le cadre des activités extrascolaires.



Transports scolaires

Des transports scolaires sont organisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les familles doivent s'inscrire sur le site suivant : laregionvoustransporte.fr

Vous pouvez également consulter sur ce site les horaires des transports scolaires de l'Allier.

Horaires des cours

Lundi : 8h30 à 17h30
Mardi : 8h à 17h30
Mercredi : 8h à 12h
Jeudi : 8h à 17h30
Vendredi : 8h à 15h55



CHOISIR L'APPRENTISSAGE

Conditions d'accès :

- Avoir à minima 15 ans.
- Être en recherche d'un maître d'apprentissage.
- Être motivé.
- Entretien avec l'enseignant référent et/ou la chargée d'apprentissage.

L'apprenti.e :

- signe un contrat de travail (de 1 à 3 ans).
- perçoit un salaire.
- bénéficie de 5 semaines de congés payés.
- réalise 35h/semaine en entreprise et au lycée.
- respecte le calendrier de 21 semaines au lycée et 31 semaines en entreprise.

L'apprenti.e bénéficie d'aides :

- au permis de conduire.
- Si employeur privé :**
- au 1er équipement
- à l'hébergement.
- à la restauration.

Formation financée par l'OPCO.

L'employeur :

- accueille, accompagne et forme l'apprenti.e.
- rémunère l'apprenti.e.
- bénéficie d'une aide (si employeur privé).
- participe à la vie de l'établissement (conseil de perfectionnement, réunion des maîtres d'apprentissage, etc.).

Le lycée agricole de Durdat-Larequille est un établissement à taille humaine qui forme aux métiers de l'agriculture, de l'horticulture, du paysage et de la vente en jardinerie.

Possibilité d'effectuer un mini-stage pour découvrir la formation envisagée et l'établissement.

► **NOUS CONTACTER**

